Fresnes : agression d’un surveillant par un détenu à qui il avait demandé de ne pas prier pendant une promenade

écrit par Jeanne la pucelle | 12 février 2025

Prison de Fresnes - Crédit : wikimedia

Prison de Fresnes - Crédit : wikimedia

Fresnes : un surveillant agressé par un détenu pour lui avoir demandé de ne pas prier lors d'une promenade

Un détenu de la prison de Fresnes (Val-de-Marne) a agressé un surveillant de la prison qui lui avait demandé d'arrêter de prier lors d'une promenade.

Un surveillant de la prison de Fresnes (Val-de-Marne) a été violemment pris à partie par un détenu, samedi 8 février, après lui avoir demandé d'arrêter de prier lors de la promenade.

Les faits se sont déroulés alors que les surveillants organisaient la sortie des détenus. L'un d'eux s'est agenouillé dans la coursive pour prier, refusant d'obéir aux injonctions des agents. Une fois les autres prisonniers sortis, un surveillant est revenu à sa

hauteur pour tenter de le raisonner, mais le détenu a persisté et **poursuivi sa prière malgré les rappels à l'ordre**.

Une attaque brutale

Une fois sa prière terminée, le détenu a réalisé que la grille était fermée, ce qui a déclenché sa colère. **Il a exigé qu'on la rouvre immédiatement et s'est jeté sur le surveillant**. « *Le détenu a saisi le surveillant par la manche, puis par le col, avant de le plaquer contre le mur et de le tirer vers la cour de promenade* », rapporte le syndicat FO Justice. Il lui a ensuite porté un coup de tête et plusieurs coups de poing, forçant l'agent à se défendre. L'agent a également été menacé de mort.

Des renforts sont rapidement intervenus pour maîtriser l'agresseur, qui a été placé en quartier disciplinaire. Il sera convoqué en commission de discipline pour répondre de son comportement.

D'après FO Justice, le détenu aurait déjà été signalé pour apologie du terrorisme, une information que l'administration pénitentiaire n'a pas confirmée. « *Son comportement agressif et provocateur confirme qu'il n'a pas sa place dans un environnement de détention classique. La sécurité du personnel et des différents intervenants doit être notre priorité* », estime le syndicat.

Selon les informations de *CNews*, le parquet de Créteil a ouvert une enquête dès le 8 février et l'a confiée au commissariat de l'Haÿ-les-Roses afin d'éclaircir les circonstances exactes de l'agression.

Frontièresmedia